

# swissuniversities

swissuniversities

Effingerstrasse 15, Postfach

3001 Bern

www.swissuniversities.ch

## OPEN ACCESS – Mandat au groupe de travail Open Access (AKOA)

### 1. Mandat à l'AKOA

SLiNER organise un groupe de travail sur le thème de l'Open Access, dont le but est le suivant :

- Échanges de contenus et de bonnes pratiques d'Open Access entre les bibliothèques membres de SLiNER
- Soutien et échanges entre les bibliothèques membres de SLiNER pour la mise en place de solutions techniques et de services dans le domaine de l'Open Access
- Prise de position sur des questions d'actualité et (sur demande) élaboration de propositions de stratégies et mesures de mise en œuvre dans le domaine de l'Open Access
- Contact avec les parties prenantes (p. ex. Fonds national suisse, ASSM, etc.), le cas échéant, diffusion d'informations spécifiques
- Conseils et soutien au Consortium et à SLiNER (swissuniversities) sur les questions relatives à l'Open Access (y compris les négociations des licences Open Access et le financement)
- Mise en œuvre de projets de coopération dans le but d'améliorer l'infrastructure (commune) et de promouvoir efficacement l'Open Access en Suisse
- Échanges et coordination avec d'autres comités d'expert.e.s établis par SLiNER dans le domaine de l'Open Science

### 2. Composition de l'AKOA

- Les institutions membres de SLiNER peuvent chacune déléguer un.e spécialiste Open Access au groupe de travail.
- Les conditions de participation au groupe de travail sont l'appartenance de l'institution dont est issue la personne à SLiNER, et sa volonté de mettre à disposition du temps de travail pour la collaboration au groupe de travail. Les membres de l'AKOA s'engagent à participer activement.

### 3. Organisation de l'AKOA

Le groupe de travail se dote d'un règlement interne et le soumet à SLiNER, comprenant, entre autres, les points suivants :

- La direction du groupe de travail, la présidence des réunions et la personne de contact pour SLiNER
- L'organisation de réunions régulières
- La rédaction de procès-verbaux et leur dépôt sur la plate-forme interne de SLiNER

**4. Personne de contact auprès de SLiNER**

- Par l'intermédiaire du membre du comité de SLiNER responsable de l'Open Science, le groupe de travail informe de son programme de travail, de ses activités et se concerta avec la présidence de SLiNER concernant la communication vers l'extérieur. En outre, les coprésident.e.s participent en tant qu'invité.e.s aux réunions du comité de SLiNER et informent quant aux thèmes actuels